Je ne peux trop insister sur l'importance que j'attache aux apports des parlementaires et du public dans le cadre de la revue de notre politique étrangère. Je puis toutefois vous assurer que le gouvernement ne peut pas renoncer à ses responsabilités entre-temps et qu'il n'a pas l'intention de le faire. Le gouvernement devrait manifestement prendre des décisions dans des domaines précis.

Je compte vivement prendre connaissance de l'enquête qui sera faite par les parlementaires des deux chambres et, plus particulièrement, de leur rapport qui comprendra sans doute une évaluation des questions qui se posent à nous au seuil des années quatre-vingts et certains conseils sur la façon de les aborder. J'espère que le comité pourra déposer son rapport d'ici le début juin 1980.

La contribution des parlementaires et du public à la revue de la politique étrangère est une étape importante, voire vitale. Elle fournira le canevas à partir duquel le gouvernement du Canada pourra mener sa politique étrangère dans les années quatre-vingts.